



CHY

AI/CL/JL

DAN

REÇU 25 JUIN 2026

CABINET A2I
SDC CHATEAU DE BELMONT
47 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC
95170 DEUIL LA BARRE

A Péronne, le 22 juin 2026

LRAR N° 2C 192 111 5192 0

SDC CHATEAU DE BELMONT
14 RUE ARISTIDE BRIAND
95580 ANDILLY
PCE : 21575108401508

Objet : Confirmation du maintien des conditions tarifaires contractuelles jusqu'au 31 octobre 2026

Madame Lacroix,

Nous accusons réception de votre courrier relatif aux conditions de renouvellement de votre contrat et aux nouvelles conditions tarifaires qui vous ont été communiquées.

Après examen attentif de votre dossier par notre Direction, ainsi qu'au regard des éléments contractuels en notre possession et des échanges intervenus antérieurement, nous vous confirmons que votre situation a fait l'objet d'une réévaluation complète.

À l'issue de cette étude, il a été décidé de maintenir, les conditions tarifaires applicables au contrat initial conclu en 2018 jusqu'à l'échéance contractuelle fixée au 31 octobre 2026.

En conséquence, les nouvelles conditions tarifaires qui vous ont été adressées avec une prise d'effet au 1er février 2026 ne seront pas appliquées.

Le cas échéant, si des facturations ont été émises sur la base des nouvelles conditions tarifaires, les régularisations nécessaires seront opérées afin de rétablir une facturation conforme aux conditions contractuelles maintenues jusqu'au 31 octobre 2026.

Nous vous remercions de votre retour et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame Lacroix, l'expression de nos salutations distinguées.

Le service clientèle

ENERGIES DU SANTERRE

32 Faubourg de Bretagne

80200 PÉRONNE

Tél : 03.22.73.31.82